



6 AU 9 NOVEMBRE 2025

PRÈS DE 200 ŒUVRES EN ARTS VISUELS

L'Expo-concours de La Prairie est l'un des plus importants concours en arts visuels de la Montérégie, avec des milliers de dollars remis en prix chaque année. Il présente les œuvres de près de 200 artistes québécois. Pour l'édition 2025, veuillez noter que les catégories art numérique et photographie sont de retour !

Le concours fait aussi place aux artistes âgés de 5 à 17 ans avec sa catégorie *Jeunesse*.



Une invitation aux artistes

L'Expo-concours de La Prairie regroupe tous les artistes en arts visuels âgés de 5 à 17 ans dans la catégorie *Jeunesse* et ceux âgés de 18 ans et plus (professionnels et non professionnels) dans la catégorie *Adulte*.

Le jury composé d'artistes professionnels décerne les prix *Jeunesse* et *Adulte* parmi l'ensemble des œuvres présentées.

Période d'inscription : 3 au 20 juin 2025

Prix

Catégorie *Adulte* | Partenaire majeure Caisse Desjardins La Prairie

Près de 4 000 \$ remis en prix.

Catégorie *Jeunesse*

Des paniers cadeaux de produits locaux seront remis aux gagnants lors du vernissage.



Modalités d'inscription

Faites vite! Les places sont limitées par discipline

- **Procédure d'inscription** : Inscription en ligne (voir section *Inscription*).
- Frais d'inscription :
 - Catégorie Jeunesse (5 à 17 ans) : 15 \$
 - Catégorie Adulte (18 ans et plus) : 50 \$
- Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.
- Les **lauréats 2024**, à l'**exception des artistes ayant reçu une mention**, sont **exemptés des frais d'inscription**, mais doivent tout de même s'inscrire.

Règlements

- **Un tableau ou une sculpture par participant.**
- Les disciplines acceptées sont : peinture, dessin, estampe, art numérique, photographie et sculpture et le médium est au choix de l'artiste. La catégorie peinture est subdivisée en deux, soit figurative et non figurative.
- Les œuvres en métiers d'art ne sont pas acceptées.
- Les compositions doivent être récentes (2021 et plus), originales et différentes de celles présentées aux précédentes éditions de l'Expo-concours de La Prairie.
- **Le tableau doit avoir une suspension avec un fil de fer et des œillets installés par l'artiste.**
- L'œuvre doit être déposée sèche et prête à être exposée.
- **Les sculptures doivent être prêtes à être exposées et présentées sur un socle solide fourni par l'artiste.**
- Les toiles de type « galerie » ou encadrées sont favorisées.
- Les œuvres de la catégorie *Adulte* seront mises en vente au prix déterminé par l'artiste. Aucune commission ne sera retenue sur le prix de vente.
- Les œuvres de la catégorie *Jeunesse* n'afficheront pas de prix de vente. Si désirée, une entente hors concours pourra s'effectuer par le tuteur légal de l'artiste.
- Les lauréats 2024 de la catégorie *Adulte* sont exclus du concours 2025 (à l'exception des artistes ayant reçu une mention). Ils peuvent cependant exposer leur œuvre de façon hors concours. Cette restriction leur est imposée pour une année seulement, et ce, afin de donner une chance égale à tous de remporter un prix.



Dimensions

Il est essentiel de respecter les dimensions ci-dessous, sinon l'œuvre sera refusée.

Tableaux (incluant l'encadrement, s'il y a lieu)

Hauteur maximale	101,6 centimètres (40 pouces)
Largeur maximale	101,6 centimètres (40 pouces)

Sculptures

Largeur maximale	122 centimètres (48 pouces)
Profondeur maximale	122 centimètres (48 pouces)
Hauteur maximale	275 centimètres (108 pouces)

Dépôt et récupération de l'œuvre

L'artiste doit déposer son œuvre **le lundi 3 novembre 2025 entre 16 h et 20 h** au Centre multifonctionnel Guy-Dupré.

L'artiste devra prendre le temps de remplir son contrat et de bien indiquer les informations concernant l'œuvre remise (titre, médium, format, prix).

Le carton d'identification de l'œuvre sera fourni par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Note : si une tierce personne est déléguée pour déposer une œuvre au nom d'un artiste, l'artiste doit se procurer le contrat en contactant le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au plus tard le 20 octobre 2025.

L'artiste ou son représentant devra obligatoirement récupérer son œuvre le **dimanche 9 novembre entre 16 h 30 et 20 h**. Pour ce faire, il devra présenter le coupon de récupération remis au moment du dépôt de l'œuvre.

À noter que les lauréats 2025 exposeront leur œuvre jusqu'au 18 janvier 2026 et devront les récupérer le lundi 19 janvier 2026.



Domage aux œuvres

Les exposants doivent tenir compte des risques d'endommagement encourus par les nombreuses manipulations de leur œuvre.

Horaire

Vernissage et dévoilement de la sélection du jury | Ouvert à tous

Jeudi 6 novembre 2025

18 h : ouverture des portes

19 h 30 : remise des prix

Exposition | Gratuit

Vendredi 7 novembre, 13 h à 19 h

Samedi 8 et dimanche 9 novembre, 11 h à 16 h

**Le présence des artistes n'est pas obligatoire pour la durée de l'exposition.*

Prix Choix du public | Annonce des lauréats

Dimanche 9 novembre, 16 h

Exposition des lauréats

12 novembre 2025 au 18 janvier 2026

Hall d'entrée – Centre multifonctionnel Guy-Dupré et bibliothèque Léo-Lecavalier



INSCRIPTION

Faites vite! Les places sont limitées par discipline.

Période d'inscription du 3 au 20 juin 2025

EN LIGNE

À l'exception des lauréats 2024 (l'inscription doit être faite par téléphone ou en personne pour obtenir la gratuité en 2025). Ne s'applique pas aux gagnants d'une mention.

(paiement par carte de crédit Visa ou Mastercard)

1. Rendez-vous sur le site Internet de la Ville, <https://www.ville.laprairie.qc.ca/activites/loisirs-et-culture/expo-concours/>

Attention ! Si vous avez déjà participé à L'Expo-concours et si votre compte en ligne n'a pas déjà été activé :

Si vous avez déjà participé à l'Expo-concours dans les dernières années, vous avez un compte à votre nom au Service des loisirs. Avant la période d'inscription, faites parvenir un courriel à loisirs@ville.laprairie.qc.ca en mentionnant que vous désirez que votre compte soit activé afin de vous inscrire en ligne. Dès que votre compte sera activé, vous recevrez un lien sur lequel vous pourrez cliquer afin de créer votre mot de passe nécessaire pour vous inscrire en ligne.

C'est votre première participation : Rendez-vous sur le site Internet afin de créer votre compte (celui-ci doit être approuvé par le Service des loisirs avant que vous puissiez procéder aux prochaines étapes).

2. Cliquez sur le bouton *Procéder à l'inscription*
 3. Entrez votre courriel et votre mot de passe, cases situées **en haut, à droite de l'écran.**
 4. Sélectionnez la personne à inscrire
 5. Sélectionnez l'activité (Expo-concours)
 6. Sélectionnez la catégorie
 7. Sélectionnez votre discipline et prenez le temps de bien répondre aux questions
- Attention! Il est possible de s'inscrire dans une seule catégorie.**
8. Procédez au paiement à l'aide d'une carte de crédit (Visa ou Mastercard).

** Inscription à partir d'un ordinateur ou d'une tablette (l'usage d'un cellulaire n'est pas recommandé)*

PAR TÉLÉPHONE

450 444-6700

Paiement par carte de crédit (Visa ou Mastercard)

EN PERSONNE

Centre multifonctionnel Guy-Dupré, 500, rue Saint-Laurent, La Prairie, J5R 5X2

Paiement par carte de crédit (Visa ou Mastercard), en argent comptant, par Débit Interac^{MD} ou par chèque à l'ordre de Ville de La Prairie.

Aucun remboursement après le 6 octobre 2025

Renseignements

Téléphone : 450 444-6700

Courriel : expositions@ville.laprairie.qc.ca